



Rosières
près Troyes

République Française
Département de l'Aube

Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 27 AVRIL 2026

Nombre de Membres : 27	
Membres en exercice	27
Présents	24
Votants	25
Quorum	14

Date de convocation : 14 avril 2026
Affichage de la convocation : 15 avril 2026
Délibération 2026-04-034
Secrétaire de séance : M. Chris MANIERI-BIGORGNE
Rapporteur : Arnaud RAYMOND

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Arnaud RAYMOND**, Maire.

Présents :

M. Arnaud RAYMOND, M. Raphaël GELARD, Mme Elodie KACZMAREK, M. Michel OUDIN, Mme Catherine BLUM, M. Jean-Marie BAILLY, Mme Stéphanie JONIAUX, M. Daniel GAC, Mme Annie CHARIÉ-BRANGBOUR, Mme Françoise POINSENOT, Mme Marlène GAURIER, M. Jean-Francis MILLEY, M. Bruno MAYEUR, M. Francis PERRIN, M. Rémi DAUPHIN, M. Pascal VIEVILLE, M. Jean-Bernard RICHARD, Mme Caroline HECKLY, Mme Natacha VAIRELLES, Mme Cécile RIGAUD, Mme Emilie FIN, Mme Aurélie BROYON, M. Anthony PARIS, M. Chris MANIERI-BIGORGNE, conseillers municipaux,

Absent :

Mme Malika HADDOU
Mme Valérie RUINET

Absent excusé :

M. Ioan Cristian NACU mandataire M. Arnaud RAYMOND

formant la majorité des membres en exercice.

Désignation du secrétaire de séance

En application de l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, « au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ».

L'ensemble du Conseil municipal décide à l'unanimité de désigner M. Chris MANIERI-BIGORGNE pour remplir les fonctions de secrétaire pour la séance du 27 avril 2026.

Résultat du vote :

Pour : 25 / Contre : 0 / Abstention : 0 / Ne prend pas part : 0

Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Rosières-près-Troyes,
Pour extrait conforme,
Le 28 avril 2026,

Le Maire,
Arnaud RAYMOND,

Arnaud RAYMOND
2026.04.30 16:09:45 +0200
Ref:10922090-16466762-1-D
Signature numérique
Le Maire